

# LE SOIR

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JANVIER 1997

S O C I É T É

Le Soir du sam. 4 et dim. 5 janvier 1997

## Un code de déontologie pour la divination

# L'association Delta blanc veut éclairer une profession occulte

Il ne faut pas être extralucide pour apercevoir le désordre qui règne dans le royaume des « arts divinatoires ». La voyance, discipline séculaire qui prétend lire le passé et prédire l'avenir, s'exerce à travers différents supports : de l'astrologie au tarot, en passant par la chiromancie, la numérologie...

Si la pratique de ces disciplines est théoriquement interdite par la loi, elle est néanmoins tolérée. Tout le monde peut donc se targuer de disposer de dons supranormaux, et la porte aux abus est grande ouverte pour le conteur de bonne aventure aux intentions mercantiles.

Pourtant, il existe des praticiens (qui s'occupent uniquement de la voyance, et non pas de dés-envoûtement...) qui veulent défendre l'intégrité de leur art. Ils se sont regroupés au sein d'une ASBL nommée Delta blanc. Leurs objectifs sont clairs et francs : il s'agit d'enrayer les risques d'escroqueries et de promouvoir une éthique dans leur métier. Bref, ils veulent soustraire les sciences occultes de l'obscurantisme et insuffler une conscience professionnelle à une pratique qui en manque trop souvent.

### LES ARTS DIVINATOIRES INVESTIS D'UNE MISSION SOCIALE

— *J'exerce la voyance depuis douze ans*, explique Esméralda Bernard, cofondatrice de l'association. *Je crois que nous avons*

*un rôle social à jouer dans notre société. Pour mettre fin aux abus et autres escroqueries, nous avons créé une association qui pour la première fois tente de réglementer la discipline. Légiférer est presque impossible, puisqu'il n'y a ni école ni diplôme de divination. Nous proposons une charte morale qui devrait être respectée par tous les praticiens.*

Grâce, ou à cause des médias, la voyance s'est habillée d'une robe très « show ». Boule de cristal et autre marc de café ont laissé la place aux consultations par radio, télévision ou Internet. Pour Delta blanc, ces moyens sont des sources de profit injustifiées et l'exploitation d'une misère insondable.

### UNE CHARTE DE DÉONTOLOGIE SIGNÉE PAR LES PRATICIENS

Autre danger, la prise de pouvoir sur le client. Certains voyants profitent et abusent de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les personnes qui viennent les consulter.

Pour éviter ces désagréments, Delta blanc demande aux praticiens qui rejoignent l'association de prouver leur bonne foi. Le code de déontologie permet d'établir un premier aspect de l'engagement.

Le praticien se doit de respecter le secret professionnel, de procéder à un entretien physique direct, de communiquer ses tarifs (plus de tarif à la tête du

client), d'accorder des consultations d'au moins une heure... bref, d'instaurer une certaine transparence dans son travail.

— *Tout constat de non-respect entraîne la radiation immédiate de l'association*, ajoute Esméralda. *Nous ne jugeons pas sur le fond, sur la qualité du praticien, parce que celle-ci est bien trop subjective. Nous nous intéressons à la forme. Nous exigeons de nos membres un engagement moral, comme par exemple de combattre le fatalisme...*

Combattre le fatalisme? Le fait de prédire l'avenir, quel qu'il soit, ne modifie-t-il pas de toute façon le comportement de l'individu?

— *Nous pensons qu'il faut responsabiliser le client. Grâce à son intuition, le voyant peut informer, mais en aucun cas influencer. C'est au consultant de prendre conscience du pouvoir qu'il a sur son existence, de développer ses potentialités. De plus, nous ne voulons en aucun cas nous substituer aux disciplines scientifiques.*

Le but de Delta blanc est de devenir une référence dans le milieu de la divination. L'association propose une liste de praticiens qui se sont engagés à respecter les principes d'éthique et d'intégrité que défend vigoureusement l'association. Parce que, après tout, ce n'est pas bien sorcier d'être honnête.

**SERGE RADERMACHER**

Renseignements : 04/384.87.50.